



ORDRE DU JOUR
COMITÉ SYNDICAL
MERCREDI 28 JUIN 2023

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 05 AVRIL 2023.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (LISTE ANNEXEE AU PRESENT ORDRE DU JOUR).

1 - -DESIGNATIONS

1.1 - Désignation d'un représentant de Tisséo-Collectivités (SMTC) au sein du conseil d'administration de Tisséo-Ingénierie.

1.2 - Désignation des représentants de Tisséo-Collectivités (SMTC) au sein du conseil d'administration de Tisséo-Voyageurs (EPIC-Tisséo).

2 - LIGNE C – LIGNE AÉROPORT – CONNEXION LIGNE B

2.1 - MARCHES – CONVENTIONS

2.1.1 - Dénomination des noms des stations des projets Ligne C, CLB et Ligne Aéroport.

2.1.2 - Ligne C : Autorisation de signer le marché « M3 2023 00498 M – Garage Atelier Daturas – Terrassement – Dépollution – Couche de Forme » avec le groupement RAZEL BEC / LHERM TP.

2.1.3 - Ligne C – Ligne Aéroport : Convention n° M3 2023-00567-CN entre la Ville de Toulouse, DECOSET, Toulouse Métropole et Tisséo Ingénierie relative à la prise en charge par Tisséo Ingénierie des études et travaux de relocalisation de la plateforme de compostage de déchets verts et adaptations du centre de transfert et du Chemin de Daturas dans le cadre de la libération du site Daturas pour les infrastructures du Garage Atelier.

2.1.4 – Ligne C – Approbation de la Charte Objectifs durable en vue de la certification Haute Qualité Environnementale Infrastructures durables.

2.1.5 - Ligne C - Approbation des principes visant à encadrer la procédure amiable d'indemnisation des commerçants – Délibération modificative.

2.1.6 - Ligne C - Indemnités à verser à O'CARNOT CAFE.

2.1.7 - Ligne C - Procédure amiable d'indemnisation des commerçants : Autorisation de débloquer des provisions.

2.1.8 - Ligne C - Fourniture signalétique communication chantier : M3 2023 00463 M- Autorisation de signer le marché avec PACK PLV.

2.1.9 - Ligne C : Autorisation de signer le marché n° M3 2023 00407 M – Secteur SUD-EST « Equipements et signalisation A61 » avec le groupement 3S EQUIPEMENTS ROUTIER / AGILIS / LACIS / BOURGOGNE FRANCE COMTE SIGNAUX.

2.1.10 - Ligne C - Autorisation de signer le marché n°M3 2022 00178 M – « Maisons de la 3ème ligne de Métro et de la Connexion Ligne B, Marché de service – Marché de nettoyage » avec l'entreprise Derichebourg (*point retiré*).

2.1.11 - Ligne C - Autorisation de signer le marché M 2023 00397 M – Travaux de dépollution pyrotechnique terrain de la DGA-TA avec l'entreprise XXX (*point retiré*).

2.1.12 - Ligne C - Marché n° M3 2023 670 M « expertise arboricole de chantier » à conclure avec SMDA - Autorisation de signer le marché.

2.1.13 - Ligne C - Marché n° M3 2022 000669 M « Surveillance environnementale de chantier de la ligne C du métro de Toulouse : monitoring acoustique et poussières » à conclure avec ACOUSTB/ EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT - Autorisation de signer le marché.

2.1.14 – Ligne C - Marché n° M3 2022 000233 M « Dératisation de chantier » à conclure avec 3C PROTECTION - Autorisation de signer le marché.

2.1.15 - Ligne C - Marché n° M3 2022 15605 M – Assurance Construction - Lot 3 Responsabilité Civile Atteinte à l'Environnement– Autorisation de signer le marché avec le groupement SAVADEN/CHUBB.

2.1.16 - Ligne C - Aide aux riverains : M3 2020 14344 M-Autorisation de signer le marché avec TOULOUSE REGIE DE QUARTIER.

2.1.17 - Ligne C - Prestations juridiques en droit de la commande publique – Marché n° M3 2021 14508 M – Autorisation de signer l'avenant n°1 avec les Cabinets PAILLAT CONTI BORY ET PARME AVOCATS.

2.1.18 - Connexion Ligne B – Prestations juridiques en droit de la commande publique – Marché n° CLB 2021 14509 M – Autorisation de signer l'avenant n°1 avec les Cabinets PAILLAT CONTI BORY et CENTAURE AVOCATS.

2.1.19 - Ligne C - Avenant n°1 au marché n°M3 2022 15444 M – « Maisons de la 3ème ligne de Métro et de la Connexion Ligne B, Marché de travaux de la maison du métro de François Verdier» - Autorisation de signer l'avenant avec l'entreprise COUGNAUD.

2.1.20 - Ligne C - Organisme de Contrôle Technique Agréé (OCTA) - Lot 3 - Secteur Centre - Marché n° M3 2019 13962 M conclu avec la Société APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION France – Approbation de l'avenant n°3.

2.1.21 - Ligne C - Organisme de Contrôle Technique Agréé (OCTA) - Lot 2 - Secteur Nord-Ouest - Marché n° M3 2019 13961 M conclu avec la Société SOCOTEC CONSTRUCTION – Approbation de l'avenant n°1.

2.1.22 - Ligne C - Convention n° M3 2023-00715-CN entre SNCF RESEAU et TISSEO Ingénierie relative au financement des phases projet et réalisation pour les travaux connexes à la création de la station Labège Gare.

2.1.23 - Ligne C – Ligne Aéroport : Contrat de prestation N°M3 2023-00714-CN entre SNCF RESEAU et Tisséo Ingénierie relatif à l'accompagnement de SNCF Réseau pour la réalisation du viaduc et de la station Labège Gare.

2.1.24 - Ligne C – Ligne Aéroport : Convention n° - M3 2023 00712 CN avec ASF relative à la réalisation des travaux de construction de l'ouvrage de franchissement en interface avec A61 et les aménagements en zone jumelée et la convention avec ASF pour l'occupation d'une partie du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC).

2.1.25 - Ligne C - Convention n°M3 2023 0665 CN entre la Ville de Toulouse et TISSEO Ingénierie relative à la prise en charge du déplacement des équipements de vidéoprotection pour la libération des emprises stations.

2.1.26 - Ligne C - Convention n° M3 2022 15637 CN pour les études et travaux anticipés de branchements électriques provisoires et des installations chantiers avec la société ENEDIS.

2.1.27 - Ligne C - Avenant n°1 à la convention n°M3 2020 14328 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés d'ENEDIS.

2.1.28 - Ligne C - Convention n° M3 2021 14631 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés SFR SA.

2.1.29 - Ligne C - Convention n° M3 2021 14766 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés SFR FIBRE.

2.1.30 - Ligne C - Convention n° M3 2021 14765 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés COMPLETEL.

2.1.31 - Bail commercial à conclure avec la société CARTEYCH pour les besoins de l'installation de la matériauthèque.

2.1.32 - Connexion Ligne B : Avenant Convention n° CLB 2022 00022 CN pour les études et travaux de maintien de l'intégrité des réseaux et ouvrages associés ZEFIL.

2.1.33 - Connexion Ligne B - Convention n° CLB 2023 00603 CN avec Toulouse Métropole pour la réalisation des travaux de voirie provisoire avenue de l'Europe.

2.2– FONCIER

2.2.1 - Connexion Ligne B : acquisition de toute ou partie de la parcelle AM 258, à Ramonville Saint Agne : Autorisation de procéder à l'acquisition.

2.2.2 - Ligne C – Ligne Aéroport Express : bulletin indemnitaire AAM13-00333.

2.2.3 - Ligne C : délibération rectificative – surface volume occupation – Dossier n° AAM14-00020.

2.2.4 - Ligne C : convention de reconstitution de fonctionnalités n° AAM11-00002.

2.2.5 - Occupation temporaire et restitution de fonctionnalités – Dossier n° AM003 / 00762.

2.2.6 - Ligne C : surface volume occupation - AAM13 parcelles BI n°37 et 38 à Labège.

2.2.7 - Ligne C – Ligne Aéroport Express : Bulletin indemnitaire M3-AM14-00014 : Paiement loyer jusqu'à la signature de l'acte de vente définitif.

2.2.8 - Ligne C – Connexion Ligne B - Cession – Dossier n° AAM14-000014.

2.2.9 - Ligne C - surface volume occupation - Dossier n° AAM13-00754.

2.2.10 - Ligne C–Bulletin indemnitaire AAM13-00754 - Paiement facture.

2.2.11 - Ligne C : volume (s) en tréfonds – Occupation temporaire dossier n° AAM13 - 01033.

2.2.12 - Ligne C - surface volume occupation : Dossier n° AAM13-00755 – Avenant 1.

2.2.13 - Ligne C - Convention de reconstitution de fonctionnalités – Dossier n° 00005/00024.

2.2.14 - Ligne C - volume (s) en tréfonds – Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13 - 00542.

2.2.15 - Ligne C – volume (s) en tréfonds - Indemnisation de la servitude en tréfonds dossier n° AAM13-00588.

2.2.16 - Ligne C – volume (s) en tréfonds - servitude dossier n° AAM13-00369.

3 - ATTRACTIVITÉ

3.1 - Bilan de l'accessibilité du réseau à fin 2022.

3.2 - Présentation du rapport annuel d'activité 2022 portant sur la convention de délégation de service public de transport spécialisé pour les personnes à mobilité réduite.

3.3 – Présentation du rapport annuel d'activités 2022 de TISSEO VOYAGEURS.

3.4 - Adaptation du dispositif « Ticket Planète ».

3.5 - Partenariat tarifaire avec l'Agence d'Attractivité de Toulouse Métropole : Avenant 1 à la convention Pass Congrès.

3.6 - Développement de l'offre 2023-2024.

3.7 - Marché M2022-0154 – Service de vélos en libre-service à conclure avec l'entreprise xxx - Autorisation de signer le marché.

3.8 - Plan de mobilité employeur : Convention de partenariat n° 2023-1025 avec ELECTRICITE DE FRANCE (EDF) – Autorisation de signer la convention.

3.9 - Plan de mobilité employeur : Convention de partenariat n° 2023-1024 avec EXPLEO FRANCE – Autorisation de signer la convention.

3.10 - Plan de mobilité employeur : Convention de partenariat n° 2023-1023 avec VEOLIA EAU – Autorisation de signer la convention.

3.11 - Plan de mobilité employeur : Convention de partenariat n° 2023-1028 avec ROCKWELL COLLINS – Autorisation de signer la convention.

3.12 - Plan de mobilité inter-employeur : Convention de partenariat n° 2023-1026 avec AIRBUS, AEROPORT TOULOUSE BLAGNAC, ATR, SAFRAN et SOPRA STERIA – Autorisation de signer la convention.

3.13 - Réseau Tisséo : continuité du service public en cas de perturbation prévisible du trafic.

4 – STRATÉGIE ET PLANIFICATION DE LA MOBILITÉ

4.1 - Approbation de la charte Développement Durable Grand Matabiau Quais d’Oc.

4.2 - Observatoire du Schéma Directeur Cyclable – Signature d’une convention d’échanges partenariaux de données statistiques entre Tisséo Collectivités et la Direction Départementale de la Sécurité Publique de la Haute-Garonne (DDSP).

4.3 - Partenariat – Avenant n° 3 à la convention liant Tisséo Collectivités et Atmo Occitanie.

4.4 - Avis de Tisséo Collectivités sur le projet de réalisation de la zone d’aménagement concerté (ZAC) Enova sur la commune de Labège.

4.5 - Point d’information – Elaboration du Plan de Mobilité de l’agglomération toulousaine.

5 – PROJETS TERRITORIALISÉS

5.1 – Téléo – Marché 2 2016 12818 M de conception, réalisation et maintenance (CRM) pour la réalisation de l’ouvrage Téléo – Modulation des pénalités – Approbation du protocole d’accord transactionnel à conclure avec le groupement POMA/ ALTISERVICE / BOUYGUES TP / SYSTRA / SCP SEQUENCES / SETI.

5.2 – Ligne 58 - Convention de prestation de service pour l’entretien et la maintenance des équipements en signalisation lumineuse tricolore – Autorisation de signer la convention avec la mairie de Portet-sur-Garonne et Toulouse Métropole.

6 – GESTION DU PATRIMOINE

6.1 – VAL 208 NG – Approbation du protocole d’accord transactionnel à conclure avec Siemens Mobility et Tisséo Voyageurs.

6.2 - Marché M2022-0195 -Remplacement du système de pilotage de la sonorisation des stations de métro et maintenance associée - à conclure avec l’entreprise ARCHEAN TECHNOLOGIES - Autorisation de signer le marché.

6.3 - Marché M2022-0236 -Assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur les infrastructures de réseaux numériques filaires - à conclure avec l’entreprise SETEC IS - Autorisation de signer le marché.

6.4 - Marché M2023-0067 - Prestations de conservation du patrimoine artistique de Tisséo Collectivités Lot n°1 Art : conservation, restauration et réalisation déléguée d'œuvres d'art- à conclure avec le CERDA - Autorisation de signer le marché.

6.5.- Marché M2023-0068 - Prestations de conservation du patrimoine artistique de Tisséo Collectivités Lot n°2 Art : Electricité et éclairage - à conclure avec l'entreprise INEO MPLR - Autorisation de signer le marché.

6.6.- Marché M2023-0069 - Prestations de conservation du patrimoine artistique de Tisséo Collectivités Lot n°3 Espaces verts liés aux œuvres d'art à conclure avec l'entreprise PINSON PAYSAGE - Autorisation de signer le marché.

6.7 - Marché M230040 – Maîtrise d'œuvre pour l'extension du PCC en vue de l'installation du poste de commande de la ligne C de métro à conclure avec le groupement ALMUDEVER FABRIQUE D'ARCHITECTURE - Autorisation de signer le marché.

6.8 - Marché M 2023-0098 pour le gros entretien et la rénovation des fermetures automatiques des stations - Programme 2023 - à conclure avec Tisséo Voyageurs – Autorisation de signer le marché.

6.9 - Marché M 2023-0118 pour le gros entretien et la rénovation des moteurs des appareils de voie Métro à conclure avec Tisséo Voyageurs – Autorisation de signer le marché.

6.10 - Marché M 2023-0119 pour le gros entretien et la rénovation sur les équipements du domaine de l'Energie à conclure avec Tisséo Voyageurs – Autorisation de signer le marché.

6.11 - Marché M 2023-0120 pour le gros entretien et la rénovation sur l'électricité concernant les équipements d'éclairage et de détection incendie à conclure avec Tisséo Voyageurs – Autorisation de signer le marché.

6.12 - Matériel Roulant Bus : Cession d'un bus standard à la société Négoti.

7 – RESSOURCES HUMAINES ET ORGANISATION

7.1 - Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement d'activité – article L 332-23-1 du CGFP – Poste de chargé ou chargée de mission promotion et développement des mobilités actives et alternatives – cadre d'emploi des attachés territoriaux.

7.2 - Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement d'activité – article L 332-23-1 du CGFP – Poste de chargé ou chargée du traitement comptable des demandes de remboursement – cadre d'emploi des adjoints administratifs.

7.3 - Poste de chef ou cheffe de projet services vélo et mobilités alternatives au sein de la Direction Générale Adjointe Mobilités et Ressources – Création de poste et Procédure de recrutement. Cadre d'emplois des attachés et des ingénieurs territoriaux. Grade des attachés et des ingénieurs territoriaux.

7.4 - Mise en place d'un contrat d'apprentissage – Service des Ressources Humaines.

7.5 - Modification du tableau des effectifs.

7.6 - Titres Restaurant : revalorisation de la valeur faciale et montant de la participation employeur.

7.7 - Convention n° 2023-1029 relative à des prestations de services liées au système d'information entre Tisséo-Collectivités et Tisséo-Voyageurs (EPIC).

7.8 - Avenant n° 1 relatif à la convention client n° 230210 ayant pour objet l'exécution de prestations de formation en santé et sécurité au travail sur étagère et de prestations associées : modification de la version des conditions générales d'exécution (CGE) du 13 octobre 2022 - Approbation de l'avenant.

7.9 - Point d'information : communication de l'avis du Comité Social Territorial sur le rapport social unique 2021.

7.10 - Mise en place d'un contrat de projet : Chef ou cheffe de projet Système Patrimoine et Grands Projets pour une durée de six ans – Emploi non permanent. Cadre d'emploi : Ingénieur Territoriaux-Grade ingénieur principal.

8 – AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIÈRES

8.1 - Approbation du Compte de Gestion 2022 du SMTC.

8.2 - Approbation du Compte Administratif 2022 du SMTC.

8.3 - Affectation du résultat de l'année 2022 du budget du SMTC.

8.4 - Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2022.

8.5 - Admission en non-valeur et créances éteintes.

8.6 - Convention de financement n° 2023-1018 relative à la réalisation du pôle d'échanges multimodal de Matabiau gares par la Région Occitanie, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités avec l'Etat français et l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFIT France).

8.7 - Guide interne des frais de déplacement et de missions temporaires des agents du SMTC.

8.8 - Gestion active de la dette : Mise à jour de la délégation au Président pour le recours à l'emprunt et aux instruments de couverture.

8.9 - Avenant n°3 à la convention de mise en commun de moyens pour l'activité « gestion de la dette » entre Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités.

9 – COMMUNICATION

9.1 - Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités, Tisséo Voyageurs et la Mairie de Toulouse pour la mise à disposition d'un édicule d'ascenseur dans le cadre du projet « Périscope » – Approbation et autorisation de signer la convention n° 2023-1019.

9.2 - Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités, Tisséo Voyageurs et la Mairie de Toulouse dans le cadre du Festival de Toulouse – Approbation et autorisation de signer la convention n° 2023-1020.

9.3 - Convention de partenariat entre Tisséo Collectivités et l'Amicale du personnel de la Police Nationale de la Haute-Garonne (APPN31) dans le cadre du « Prix de l'Embouchure » – Approbation et autorisation de signer la convention n° 2023-1021.

9.4 - Partenariats institutionnels : Dotation annuelle de titres de transport.